



Au Vietnam, on attend le jugement de la Cour d'appel de New York le 18, 19 voire 20 juin 2007

Par [André Bouny](#)

Mondialisation.ca, 09 mai 2007

9 mai 2007

Région : [Asie](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)



Une sortie d'enfants malades au Viêt Nam, avec l'association SMILE

Photo: Leslie Wiener

Et si après tant d'attente et de rebondissements, d'échéances repoussées, de mois et d'années écoulés depuis le dépôt de la plainte des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange, le moment propice était venu?

Nous devons encore attendre une quarantaine de jours.

Tout de suite après la première moitié de juin, nous devrions connaître si la procédure visant à ouvrir le procès de New York des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange obtient sa recevabilité auprès de la Cour d'appel de New York. A tous ceux qui rappellent, avec justesse, que ce procès des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange contre des firmes étasuniennes se déroule aux Etats-Unis d'Amérique grâce à ses lois... je rappelle, avec justesse, que ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui ont porté la guerre au Viêt Nam et non l'inverse.

Le bon moment est venu ?

Peut-être. Tout d'abord, le Gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, qui porta de sérieux coups à cette cour d'appel durant trois mandats consécutifs n'est plus en place. Le nouveau Gouverneur de l'Etat de New York élu en novembre 2006, Eliot Spitzer, a reconduit Judith S. Kaye au début de l'année 2007 au poste de Juge en Chef de cette Cour d'appel.

Ensuite, l'avalanche de scandales qui déferle autour de l'administration Bush, depuis l'affaire Valerie Plame qui emporta en avril 2006, Karl Rove, Conseiller en chef et stratège politique du Président ; à celui des hôtesse particulières qui touche un PDG d'envergure nationale, un patron de cabinet de réflexion conservateur, des militaires de haut rang ainsi que des membres de plusieurs groupes de pression, a abouti à la démission d'un responsable du Département d'Etat, Conseiller économique du Président ; puis l'affaire du président de la Banque Mondiale, Paul Wolfowitz, ancien Secrétaire d'Etat adjoint à la Défense, un des orfèvres du borbier irakien... Mais, en ce qui nous concerne, c'est l'actuel scandale du ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales, qui nous intéresse particulièrement.

Jeudi 19 avril, Alberto Gonzales était en audition devant une Commission judiciaire du Sénat. Ce proche de George W. Bush -qui a commencé à travailler avec le Président quand celui-ci était encore Gouverneur du Texas- est dans la tourmente après le limogeage de huit procureurs enquêtant sur des affaires de corruption susceptibles d'éclabousser des républicains. Certains estiment que ces procureurs ont été limogés pour des raisons politiques. Le scandale enfle depuis le mois de février et même des républicains réclament la démission du ministre de la Justice. En préambule, le président de la Commission sénatoriale, Patrick Leahy (démocrate), a dit : « Aujourd'hui, le ministère de la Justice traverse une crise à sa tête, peut-être sans égale en 137 ans d'existence. »

C'est bien ce même Département de la Justice qui aurait fait des pressions sur le juge Jack Weinstein afin que celui-ci rejette la plainte des victimes vietnamiennes de l'Agent Orange au Tribunal de première instance.

Tout ceci peut laisser penser que le Département de la Justice des Etats-Unis d'Amérique n'est pas dans une période propice à exercer des pressions... et que le bon moment est venu, tandis que des anciens combattants de Nouvelle-Zélande envisagent de saisir la justice et de demander plus de 4 milliards de dollars (280 milliards de francs CFP) à titre de dommages-intérêts pour avoir été exposés à l'Agent Orange au Viêt Nam. Helen Clark, Chef du gouvernement et quatre anciens Premier ministres et des gouverneurs généraux sont ciblés par les poursuites judiciaires confiées à un cabinet d'avocats australiens, Slater&Gordon.

André Bouny, père d'enfants vietnamiens, président du Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange et au procès de New York (CIS).

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [André Bouny](#), Mondialisation.ca, 2007

Articles Par : [André Bouny](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca